

MARCHÉ DE TRAVAUX

NATURE DE L'AFFAIRE :

Projet concernant la création d'un centre d'imagerie médicale sur la commune de BARRAUX pour le groupe X-Ray Grésivaudan situé 53, Route de BARRAUX lieu-dit « La Gâche » 38530 BARRAUX.

Maître d'Ouvrage:

SAS X-RAY IMMO c/o X-RAY GRESIVAUDAN
Représentée par M. Semir YAKOUB
33, Allée CHAMPROND
38330 SAINT ISMIER

Ci-avant désigné le Maître d'ouvrage ;

ci-après désigné l'entreprise,

SAS ETS RASTELLO
8 rue du Bourgamon
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

1/ NATURE DES TRAVAUX :

Le Maître d'ouvrage envisage de faire réaliser par l'entrepreneur les travaux du **lot n°11 : Sols Collés** tels que désignés dans les pièces de l'offre de prix, à savoir :

- ① CCTP / DQE validés par le Maître d'Ouvrage
- ② au devis de l'entreprise validé par le Maître d'Ouvrage
- ③ aux plans Architecte correspondant au projet souhaité et validé par le Maître d'ouvrage, portant les références suivantes :
 - 130_PRO2 - Plans_I
 - 131_PRO2 - Masse_B
 - 132_PRO2 - Façades et Coupes_H
 - 133_PRO2 - Etage_G
- ④ aux études techniques à charge de l'entreprise adjudicatrice du présent lot
- ⑤ au PGC du coordonnateur SPS et RICT du bureau de contrôle technique QUALICONULT
- ⑥ aux directives du bureau de contrôle technique et du coordonnateur SPS QUALICONULT
- ⑦ aux prescriptions des concessionnaires et de la Mairie (suivant arrêté de PC)

2/ MONTANT DU MARCHÉ :

Le montant du marché est arrêté au montant de **55 703,72 € hors taxes**, il est global et forfaitaire. Ce prix est ferme, définitif et non révisable. En aucun cas, le montant de l'offre ne sera réindexé sur une éventuelle hausse du coût des matériaux.

IMPORTANT : Montant du marché établi hors options qui pourront être définies et validées sur la base d'un avenant validé par le Maître d'Ouvrage pendant les travaux

Conditions de paiement :

Situation et facture à l'avancement des travaux par chèque ou virement à 45 jours date de facture le 10

3/ PLANNING DES TRAVAUX :

Démarrage des travaux suivant demande du Maître d'Ouvrage et planning prévisionnel : **06 octobre 2025**, fin des travaux, livraison définitive **01 septembre 2026 suivant phasage et planning ci-après.**

Le délai ci-dessus est contractuel. Si l'entrepreneur n'a pas terminé son travail dans le délai ci-dessus, sauf cas de force majeure, une pénalité de 305.00 € HT par jour calendaire de retard sera retenue d'office sur le règlement de son mémoire définitif.

Le montant global des pénalités est limité à 10% du montant du marché global.

54 55

4/ DIRECTION DES TRAVAUX :

Elle sera assurée par l'atelier d'architecture NORMANDON & JARDIN à qui le Maître d'Ouvrage a confié une mission d'architecture et de maîtrise d'œuvre.

5/ RENDEZ-VOUS DE CHANTIER :

Les rendez-vous de chantier auront lieu les : **mercredi à 14h30 précises** et sur convocation spéciale
Présence indispensable des intervenants convoqués.

6/ SITUATION DE TRAVAUX :

L'entrepreneur établira les situations mensuelles de travaux et les transmettra **en 3 exemplaires à l'architecte au plus tard le 25 du mois**. Dans le cas contraire, elles seront alors traitées le mois suivant.

7/ VISITE DU SITE :

L'entrepreneur s'engage à réaliser les travaux décrits dans son marché de travaux en tenant compte de la consistance des travaux à réaliser après visite sur site et en coordination avec tous les autres corps d'état.

8/ RETENUE DE GARANTIE :

Une retenue de garantie de **5 %** sera appliquée sur chaque situation de travaux.

Cette retenue de garantie sera libérée à l'issue de l'année de parfait achèvement des ouvrages, qui débutera à partir de la date de réception des travaux sans aucunes réserves.

Elle peut être remplacée par une **caution bancaire** du même montant ; l'entrepreneur fournira alors l'original à l'architecte, qui le remettra au Maître d'Ouvrage.

9/ COMPTE PRORATA :

Il est de 1,5% du montant HT des travaux, il sera géré par l'entreprise adjudicatrice du lot 01 : Gros œuvre

10/ AUTRES FRAIS :

IMPORTANT : Chaque corps d'état doit laisser le chantier propre et libre de tous déchets, gravois et autres, pendant et après l'exécution des travaux. En cas de non-respect par l'entreprise et sur simple notification du Maître d'Œuvre, le nettoyage sera réalisé par une entreprise au choix du Maître d'Ouvrage, à charge du présent lot.

11/ DOCUMENTS ANNEXES :

L'entrepreneur devra joindre au présent marché :

- l'attestation à jour de police d'assurance de responsabilité civile ;
- l'attestation à jour de police d'assurance de responsabilité professionnelle ;
- le certificat de qualification professionnelle à jour ;
- la lettre d'engagement ci-jointe.

Les modalités d'application du présent marché sont définies dans les documents contractuels d'ordre général accepté sans réserve par l'entrepreneur.

Fait à SAINT ISMIER le 17 septembre 2025 en trois exemplaires.

Le Maître d'ouvrage

SAS X-RAY IMMO

Représentée par M. Semir YAKOUB

L'entreprise

SAS ETS RASTELLO

Représentée par M. Sylvain VIZZINI

X-RAY IMMO
LA BATIE 33 ALLEE DE CHAMPROND
38330 SAINT ISMIER
SIRET : 921 041 384 60046

Ets RASTELLO
Siège : 8 Rue de Bourgamon
Z.I. Sud - 38400 St Martin d'Hères
RC GRENOBLE B 071 501 886
SIRET 071 501 886 00023
Tél : 04.76.24.15.07

LETTRE D'ENGAGEMENT

Je soussigné Monsieur VIZZINI Sylvain

Entrepreneur de Ets RASTELLO

Représentant l'entreprise Siège : 8 Rue de Bourgamon

Dont le Siège Social est à Z.I. Sud - 38400 St Martin d'Hères

Inscrite au registre du commerce sous le numéro RC GRENOBLE B 071 501 886

Titulaire des polices d'assurances responsabilités
décennales et civiles, souscrites auprès de : SMA BTP n° 385023 w

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du marché relatif aux travaux du lot :

Lot n°11 : Sols Collés

Concernant les travaux de :

Projet concernant la création d'un centre d'imagerie médicale sur la commune de BARRAUX pour le groupe X-Ray Grésivaudan situé 53, Route de BARRAUX lieu-dit « La Gâche » 38530 BARRAUX.

Me soumetts et m'engage envers :

SAS X-RAY IMMO c/o X-RAY GRESIVAUDAN Représentée par M. Semir YAKOUB
33, Allée CHAMPROND
38330 SAINT ISMIER

A exécuter lesdits travaux, conformément aux conditions stipulées dans les documents annexés à la présente soumission, moyennant le prix global et forfaitaire de :

Montant. HT :	55 703,72 €
TVA 20.00%	11 140,74 €
Montant TTC	66 844,46 €

Ce prix, établi sur la base des conditions économiques à la date de la présente soumission, est forfaitaire et non révisable.

Fait à SAINT ISMIER le 17 septembre 2025 en trois exemplaires.

Le Maître d'ouvrage
SAS X-RAY IMMO
Représentée par M. Semir YAKOUB

L'entreprise
SAS ETS RASTELLO
Représentée par M. Sylvain VIZZINI


X-RAY IMMO
LA BATIE 33 ALLÉE DE CHAMPROND
38330 SAINT ISMIER
SIRET : 921 041 364 00016


Ets RASTELLO
Siège : 8 Rue de Bourgamon
Z.I. Sud - 38400 St Martin d'Hères
RC GRENOBLE B 071 501 886
SIRET 071 501 886 00023
Tél : 04.76.24.15.07

Maître d'Ouvrage:

SAS X-RAY IMMO

33 allée de champrond

38330 SAINT ISMIER

**Opération : Création d'un centre d'imagerie 59 Rte de BARRAUX
38530 BARRAUX**

LOT n°11

Sols collés

C.C.T.P. / D.P.G.F.

Contrôleur Technique

Coordonnateur SPS

Lot n° 11 Sols collés

01	Généralités				
01-01	Réception des supports L'entrepreneur devra réceptionner les surfaces avant la pose de tout matériau. Faute d'avoir formulé des réserves sur la qualité des supports en temps utile, le présent lot sera tenu pour responsable des défauts. Les colles employées devront être agréées par le fabricant de revêtement. 1-reconnaissance des supports existants 2-travaux préliminaires devant permettre l'application du produit de préparation dans les mêmes conditions que sur un enduit de lissage.				
01-02	Qualité des matériaux - L'entreprise devra obligatoirement remettre une offre conforme au présent descriptif. - Elle devra préciser dans sa proposition la classification UPEC des matériaux employés et le cas échéant faire des réserves sur l'emploi de matériaux prévus qui seraient inadaptés à l'usage prévu. Des échantillons seront proposés en temps utile au Maître d'Ouvrage pour que les coloris soient choisis assez tôt pour ne pas retarder la livraison.				
01-03	Contenu dans les prix - L'approvisionnement sur le chantier. - La réception des supports. - Le traitement des joints de retrait de dalle béton par ouverture des microfissures et garnissage par mastic souple bicomposant - Le rattrapage de niveau par rapport à la dalle brute et au carrelage pour pose sans désaffleurer. - Le ragréage de sols. La fourniture, la pose et le collage des revêtements. - Les coupes et percements nécessaires. - La fourniture et pose de seuils en limite entre sols de nature différente. - Le nettoyage des traces de colle et le cas échéant le coût des réfections de peinture dues à l'intervention du présent lot. - Les reprises du collage pendant les deux ans suivant la réception la ou cela s'avère utile.				
01-04	DTU référence *.53.2 Revêtement des sols plastiques collés * Cahier des Prescriptions Techniques "e-Cahiers "du C.S.T.B 3635 Septembre 2008 Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation				
Total du Chapitre H.T. : Généralités					Compris

02	Revêtements souples				
02-01	Préparation supports Comprenant : Le traitement spécifique des supports, Le traitement des microfissures = à 0.3 mm, le rattrapage de niveau pour la pose sans désaffleure la couche d'interposition / barrière capillaire La fourniture et l'application éventuelle d'un primaire Le ragréage P3				
	Préparation supports Option Sous couche d'interposition type PRB SOL ETANCHE	Ens. M2	1 406,81	450,00 18,00	450,00 7 322,58
02-02	Ragréages Mise en œuvre d'un enduit de lissage y compris dépoussiérage du support, lissage soigné manuel. Classement UPEC : P3 sur support béton reconstitué par le lot maçonnerie (type chape liquide ciment) Charge /m2 : Ep. environ 3 mm en 1 passe. Localisation : Ensemble des surfaces avec revêtements sols P.V.C				
	Ragréage P3	M2	513,02	7,50	3 847,65
02-03	Sols PVC Fourniture et pose sur supports préparés de revêtement en dalles P.V.C en les y compris coupes et découpes. Marque : GERFLOR référence : antidérapant (R10), en rouleau de type TARALAY PREMIUM COMPACT 43. Classification EN 685 : Classe 34/ 43 - UPEC : U4P3E2/3C2 certifié NF UPEC. Tenue au feu : bfl-s1 Pose collée Localisation : Locaux Rdc et étage sauf locaux techniques avec remontée système plinthe sur solin de 20 cm de hauteur				
	Sols PVC en lés U4P3E2/3C2	M2	513,02	49,50	25 394,49
	Plinthes PVC 20 cm	ML	525,00	23,00	12 075,00
02-04	Seuils Mise en œuvre de seuils inox encastrés formant arrêt, pose en feuillures de portes ou en arrêt de revêtement y compris découpes et toutes sujétions de pose. Nature : Inox Mode fixation : Vissage + collage Changement de nature de sols au droit des portes				
	Seuils	ML	4,00	15,00	60,00

02-05	Tapis brosse				
02-05-01	Cadre tapis brosse Mise en œuvre d'un cadre tapis brosse composé de cornières. Natures cornières : Aluminium brossé Pose dans l'épaisseur du carrelage Coupe à l'onglet Localisation : Pour tapis décrits ci-après Cadre tapis brosse	ML	10,40	28,00	291,20
02-05-02	Tapis brosse Mise en œuvre tapis brosse Marque : TUFTIGUARD CLASSIC, épaisseur 10 mm environ Nota : ce tapis devra être réglementaire au niveau du respect de l'accessibilité aux PMR, un PV ou échantillon sera transmis préalablement. Localisation: Suivant plans, sur entrées Tapis brosse 1,40 ml x 1,20 ml	M2	3,36	380,00	1 276,80
02-06	Murs sanitaires pro Fourniture et pose par double encollage en plein par colle agréée sur supports préparés de revêtement de sol PVC multicouche acoustique sur mousse en rouleau de 51cm ou 102cm de large, y compris traitement des joints entre lès, à chaud par soudures thermiques avec cordon d'apport Suivant prescriptions du fabricant. Y compris coupes, découpes. Couche d'usure en PVC compact traité en usine avec un vernis polyuréthane ant-encrassement photoréticulé sous rayon U.V.. Système d'armature en fibre de verre garantissant la stabilité dimensionnelle. Sous couche en PVC expansé à envers alvéolé. Classement UPEC : U4 P3 E2/3 C2 Tenue au feu : M3 Epaisseur : 3.45 mm Couche d'usure 0.75mm Delta Lw = 17dB minimum Compris fourniture et pose d'un siphon de sol inox à grande garde d'eau Localisation : Revêtement muraux des locaux vestiaires suivant plans de repérage Revêtements mural PVC Siphons de sol inox 15 x 15 cm	M2 U	25,00 2,00	58,00 180,00	1 450,00 360,00
02-07	Option panneaux décochoc Panneau de protection P.V.C de 2 mm d'épaisseur antibactérien teinté dans la masse Decochoc de gerflor Pose encollée avec joints thermosoudés entre panneaux et avec le sol Classement feu M1 (Bs2d0) Dimensions 3.00 ml x 1.30 ml Pose suivant préconisations du fournisseur Compris accessoire de protection des angles Localisation : Suivant plans, circulations intérieures Decochoc hauteur 1,30 ml	ML	26,00	85,00	2 210,00

Lot n° 11 Sols collés

	Total du Chapitre H.T.: Revêtements souples				
	Total du Lot H.T. : * Hors options				45 205,14
	Montant T.V.A. à 20 % :				9 041,03
	Total du Lot T.T.C. :				54 246,17
	* Options				
	Sous-couche d'interposition type PRB SOL ETANCHE	M²	406,81	18,00	7 322,58
	Panneaux Décochoc SPM	ML	26,00	85,00	2 210,00
	Fourniture et pose PVC pour marches type TARASTEP PRO 43	ML	23,00	42,00	966,00

Lot n° 11 Sols collés

			Montant €
Chapitre :	01	Généralités	Compris
Chapitre :	02	Revêtements souples	45 205,14
Lot :	11	Sols collés * Hors options	45 205,14
Montant T.V.A. à 20 % :			9 041,03
Total du Lot T.T.C. :			54 246,17

Récapitulation T.C.E

	Montant € (t.v.a. 20%)
Lot : 11 Sols collés	45 205,14
Total Général : * Hors options	45 205,14
Montant T.V.A :	9 041,03
Total Général T.T.C. :	54 246,17

Saint Martin d'Hères, le 11/07/2025

Ets RASTELLO
Siège : 8 Rue de Bourpamon
Z.I. Sud - 38400 ST MARTIN d'HERES
RC GRENOBLE 8 071 501 556
SIRET 071 501 556 00023
Tél : 04.76.24.15.07.

SOMMAIRE

11	Sols collés		p 2
01	Généralités		p 2
	01-01	Réception des supports	p 2
	01-02	Qualité des matériaux	p 2
	01-03	Contenu dans les prix	p 2
	01-04	DTU référence	p 2
02	Revêtements souples		p 3
	02-01	Préparation supports	p 3
	02-02	Ragréages	p 3
	02-03	Sols PVC	p 3
	02-04	Seuils	p 3
	02-05	Tapis brosse	p 4
	02-05-01	Cadre tapis brosse	p 4
	02-05-02	Tapis brosse	p 4
	02-06	Murs sanitaires pro	p 4
	02-07	Option panneaux décochoc	p 4
		406,81	
	Recapitulation du Lot		p 6
	Recapitulation Tout Corps d'Etat		p 7